



École doctorale de Philosophie (ED 280)

VADEMECUM DU DOCTORANT

Cher doctorant, Chère doctorante,

Bienvenue à l'école doctorale de philosophie de Paris 1 !

Ce document est destiné à recueillir l'essentiel des informations que vous devez connaître afin de bien commencer (et, si tout se passe comme prévu, de bien mener à son terme) les recherches doctorales que vous venez d'entreprendre. Comme les doctorants sont dans des situations parfois très différentes (titulaire d'un contrat doctoral ou pas, d'une charge d'enseignement ou pas, financé par une bourse ou par sa famille, ou encore, évidemment, salarié à mi-temps ou à plein temps...), nous avons tenté de le prendre en compte dans ce document.

1. L'École Doctorale de philosophie de l'Université Paris 1	2
a) Quatre informations essentielles	2
b) A quoi sert l'ED ?.....	2
i. La formation	3
ii. Les missions	4
iii. L'organisation de colloques	4
iv. L'international.....	4
2. Quelques repères administrativo-spatio-temporels	4
a) Le cadre universitaire : les équipes de recherche	4
b) Les lieux, les personnes.....	5
c) Les lieux, bis : les bibliothèques	5
d) Les réunions	6
e) Les colloques, les journées d'étude, les séminaires	7
f) Philonsorbonne.....	7
3. Quelques informations pratiques	7
a) Les droits des étudiants	7
b) La vie matérielle du doctorant.....	7
c) La salle des doctorants	8
d) L'Espace Numérique de Travail (ENT).....	8
e) Quelques astuces pour le travail universitaire lui-même.....	8
f) Pour les moniteurs, quelques conseils.....	9
ANNEXE 1 – Présentation du groupe google des doctorants de philo de P1.....	10
ANNEXE 2 - Demande de photocopies à distance : mode d'emploi.....	11

1. L'Ecole Doctorale de philosophie de l'Université Paris 1

a) Quatre informations essentielles

Une thèse se prépare dans le cadre d'une école doctorale, où la thèse est inscrite : la nôtre est l'Ecole Doctorale de philosophie de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, résumée ED à partir de maintenant.

Première information essentielle : l'ED possède un site internet très bien fait, contenant l'essentiel des informations résumées dans ces pages. Si vous cherchez une réponse à vos questions, il y a de fortes chances que vous la trouviez sur ce site :

<http://edph.univ-paris1.fr/>

Vous y retrouverez notamment ce vademecum lorsque vous l'aurez perdu.

Deuxième information essentielle : toutes les informations émanant de l'ED vous sont transmises par mail sur votre adresse Paris 1 (...@malix.univ-paris1.fr). Activez la et surtout faites en suivre les messages sur votre boîte mail usuelle (c'est une opération facile à réaliser depuis la boîte mail malix) !

Troisième information essentielle : pour favoriser la diffusion des informations concernant les possibilités de financement, les appels à contributions et, de manière générale, tout ce qui concerne les études doctorales, les anciens représentants ont créé un **groupe google et une liste de diffusion « doctorants de philosophie de Paris 1 »**. Ils sont pensés comme des outils de diffusion des informations, de discussion entre doctorants, de coordination... C'est la liste que vos représentants utilisent pour vous transmettre **toutes les informations, parfois cruciales, qui peuvent vous concerner** (date de réinscription en thèse, candidature aux missions d'enseignement, offres de bourses...). Grâce à ce groupe, vous pourrez également consulter l'**annuaire** de tous les doctorants de l'ED (avec leurs sujets de recherche et leurs mails, pour favoriser d'éventuels échanges entre doctorants), ainsi que l'**agenda des doctorants** et le **planning de la salle** des doctorants.

Pour les détails, cf **ANNEXE 1**

Il faut de toute façon vous y inscrire, ne serait-ce que pour recevoir les mails de vos représentants, sous peine de passer à côté d'informations importantes

Pour ce faire, écrivez un mail à representants.doc.philo@gmail.com

Quatrième information essentielle : vous avez quatre représentants auprès de l'ED, qui sont en fait « les représentants des doctorants au Conseil de l'Ecole Doctorale », et qui ont écrit ces lignes. Ils sont 4, élus pour deux ans. Si vous ne trouvez pas de réponse à vos questions sur le site de l'ED ou dans ce vademecum, n'hésitez pas à leur/nous écrire à : representants.doc.philo@gmail.com

b) A quoi sert l'ED ?

Le doctorant qui s'inscrit pour la première fois en thèse n'en a pas nécessairement conscience, mais l'ED joue un rôle très important dans le bon déroulement de sa thèse, qui peut dépendre de sa bonne connaissance et du bon usage des ressources qu'elle offre. Evidemment, en cette matière, tout dépend du caractère du doctorant et de ses attentes ; pour celui qui n'a besoin que de livres et du bureau qui est dans son salon, l'ED ne sera guère plus

qu'un cadre administratif. Pour les autres, l'ED ne saurait évidemment pallier un blocage conceptuel ou l'angoisse de la page blanche, mais on peut y rencontrer des doctorants partageant les mêmes problèmes ou le même sentiment. De même, elle ne saurait pallier l'absence totale d'encadrement d'un directeur, mais elle peut être le cadre où parler du problème. Elle est le cadre où, de fait, le travail doctoral est d'abord inscrit et elle constitue par là même, en dépit de la dispersion géographique de ses composantes (à commencer par celle des doctorants¹), et pour ceux qui en souffrent, un début de remède à la si célèbre solitude du doctorant.

L'ED a tout d'abord un rôle d'**encadrement pédagogique et administratif de la thèse** : c'est l'ED qui a la charge, par exemple, de vérifier qu'un doctorant qui a dépassé les trois années réglementaires de la thèse (presque toujours dépassés, de fait, jusqu'à présent du moins, en philosophie), peut se réinscrire en thèse les années suivantes, les conditions pour cette réinscription étant relativement souples les deux premières années (pour la réinscription en 4^e et 5^e années) puis de plus en plus rigoureuses (de manière, en principe, à éviter les thèses « infinies »)².

L'importance de l'inscription auprès de l'ED n'est cependant pas uniquement administrative, car l'ED est également le cadre dans lequel est organisée la **formation** du doctorant, le **financement** de ses **missions** (pour participer à un colloque...) et d'éventuelles **journées d'étude** qu'il voudrait organiser, mais aussi ses rapports avec **l'international** (cette expression floue est, un peu, éclairée plus loin).

i. La formation

C'est dans le cadre de l'ED que sont organisées un certain nombre de formations, dont certaines sont obligatoires à l'obtention finale de la thèse. Ainsi, **il faut en principe suivre 90h d'enseignements, réparties sur les trois années de thèse**. En réalité, comme cela est indiqué sur le site de l'ED, « l'étudiant dispose d'une grande latitude pour définir le contenu de ces heures, que l'école conçoit en accord avec la formule « formation à et par la recherche ». » Dans les faits, il semble donc suffisant de récapituler en fin de thèse les séminaires auxquels on aura assisté par pur intérêt universitaire, ainsi que les formations que l'on aura eu la curiosité de suivre, pour atteindre le total requis. Si vous pouvez y penser assez vite, cela évitera sans doute toute mauvaise surprise, mais il ne semble pas que cette obligation de formation soit *in fine* réellement contraignante. Cette formation peut prendre quatre formes différentes : (1) Acquisition de compétences scientifiques ; (2) Insertion dans l'environnement de recherche ; (3) Séminaires de cadrage ; (4) Insertion dans l'environnement professionnel.

Pour plus de précisions sur cette obligation de formation, mais aussi sur toutes les formations qui nous sont offertes (dans le cadre de l'ED, de chaque équipe de recherche ou encore du Collège des Ecoles doctorales), la page très bien faite du site de l'ED : <http://edph.univ-paris1.fr/cursus.html>.

Exemples de formations qui nous semblent pouvoir être utiles : apprentissage de la rédaction d'un CV, à la préparation d'une audition, formation à l'édition, cours de langues étrangères, pré-soutenance... et bien sûr les séminaires de recherche de chaque équipe.

NB, important : **les doctorants contractuels avec mission d'enseignement** doivent

¹ Il y a cependant quelques lieux où on peut en trouver une concentration suffisante : pour ceux que cela intéresserait, les salles K et L du rez-de-jardin de la BNF sont de ceux-là, ainsi que « notre » salle des doctorants, installée dans la salle 1908 de Tolbiac (19^e étage de la tour) et munie d'usuels, d'ordinateurs et d'imprimantes.

² Pour les conditions de ces réinscriptions, <http://edph.univ-paris1.fr/inscription.html>

suivre des modules supplémentaires dans le cadre du CIES. Ces modules permettent également de remplacer la formation en Iufm pour les agrégés ou certifiés désireux de valider leur concours.

Pour le programme de la formation : <http://cies.3cfr.com/index.php?RubID=13>

NBB : Les formations proposées par l'ED ont fait l'objet il y a deux ans d'une **consultation** auprès des doctorants. Elles sont pensées pour être utiles : si vous avez des souhaits, des doléances, n'hésitez pas à en faire part à vos représentants.

ii. Les missions

Si vous souhaitez participer à un colloque qui n'a pas lieu dans votre ville, et que vous avez besoin de payer votre transport et votre logement sur place, l'ED peut financer votre mission. Pour cela, elle dispose en principe d'un budget discrétionnaire de 600 euros par doctorant et par an (c'est la directrice de l'ED, i.e. Mme Jaquet (chantal.jaquet@univ-paris1.fr) qui a alors la charge de valider votre demande de financement). Si vos coûts sont supérieurs à cette somme, il est possible que vous soyez financé mais votre demande devra être examinée lors d'une réunion du conseil de l'ED. Toutes les informations, ici : <http://edph.univ-paris1.fr/missions.html>

iii. L'organisation de colloques

L'ED peut vous aider à financer l'organisation d'une journée d'étude, d'un colloque ou d'un séminaire. Pour cela, il faut établir un dossier et adresser une demande auprès du conseil de l'ED. Il y a deux appels à projets par an : à la fin du printemps, fin mai, et au début de l'automne, fin septembre. Toutes les informations ici : <http://edph.univ-paris1.fr/approjets.html> puis <http://edph.univ-paris1.fr/organiser.html>

iv. L'international

L'ED est votre interlocuteur privilégié, avec le Service central des thèses de sciences humaines de l'Université Paris 1, pour organiser des co-tutelles, des séjours de recherche, de courte ou longue durée, à l'international ou des échanges entre Universités.

Toutes les informations sur la cotutelle : <http://edph.univ-paris1.fr/cotutelle.html>

Sur les séjours et les échanges : <http://edph.univ-paris1.fr/international.html>

2. Quelques repères administrativo-spatio-temporels

La thèse, c'est avant tout un long travail intellectuel solitaire accompagné, parfois, d'un dialogue fécond avec son directeur/sa directrice de thèse, et de discussions avec d'autres chercheurs, et notamment avec ses collègues doctorants, qu'ils appartiennent à notre centre de recherche ou non. Le déroulement de tout cela est très souple, et diffère grandement d'une personne à une autre, mais il y a quelques repères qui peuvent permettre d'avoir une vue un peu plus claire du paysage, et d'y tracer sa route en meilleure connaissance de cause.

a) Le cadre universitaire : les équipes de recherche

L'ED de philosophie de Paris 1 est associée à différentes équipes de recherche (<http://edph.univ-paris1.fr/equipes.html>), qui sont l'Institut d'Histoire et de Philosophie des

Sciences et des Techniques (IHPST), le Centre d'Histoire des Systèmes de Pensée Moderne (CHSPM), le Centre d'Étude des Techniques des Connaissances et des Pratiques (CETCOPRA), le Groupe de Recherche Antiquité, Moyen Age, Transmission Arabe (GRAMATA), et enfin l'équipe « Philosophie contemporaine » (Phico), elle-même divisée en trois composantes : Expérience et connaissance (EXeCO), Normes, Sociétés, Philosophies (NoSoPhi) et le Centre de Philosophie de l'Art (CEPA).

b) Les lieux, les personnes

L'UFR de philosophie de Paris 1 (UFR 10), et l'Ecole doctorale qui lui correspond, sont dispersés sur divers lieux et manquent par ailleurs cruellement de locaux. Une partie des équipes et des formations (L1-L2 + quelques enseignements de Master) devrait être regroupé à moyenne échéance sur le Campus Condorcet, qui est en construction à Aubervilliers ; l'UFR de philosophie conservera cependant ses locaux en Sorbonne, pour les enseignements de L3, M1, M2, comme pour la recherche. En attendant, voici les lieux et vos interlocuteurs principaux :

- **La direction de l'UFR de philosophie** se trouve à la **Sorbonne** (17, rue de la Sorbonne, esc. C, 1^{er} étage), où se trouve le bureau du directeur (qui est actuellement M. Laurent Jaffro ; le directeur adjoint, chargé essentiellement de la licence, est depuis la rentrée 2013 Mme. Katia Genel), le responsable administratif de l'UFR (M. Stéphane Jourdin) le secrétariat des licences 3 et des Master 1 et 2, les salles de cours pour les niveaux L3 à agrégation, ainsi que la salle des professeurs de la Sorbonne.
- Tous les enseignements de licence 1 et 2 ont lieu à **Tolbiac** (au Centre Pierre Mendès France, – PMF – pour être exact), où se trouvent également le secrétariat des licences 1 et 2 (tenu par Mme Nina Manteaux-Achikian : philol@univ-paris1.fr) la salle des professeurs de philosophie de Tolbiac (avec ordinateur et imprimante, en salle D1108) et la salle des doctorants de philosophie (notre salle, votre salle, où vous pouvez organiser des réunions, aller travailler... cf infra).
- **L'Ecole doctorale de philosophie** est localisée au 1, rue d'Ulm, tout près du Panthéon, au 3^e étage. S'y trouve l'administration de l'ED, qui est composée de M. Ramine Kamrane (edph@univ-paris1.fr) et de Mme Yumiko Ohyama (yumiko.ohyama@univ-paris1.fr) qui sont vos interlocuteurs principaux pour tout ce qui concerne l'aspect administratif de la thèse. Ils sont compétents et diligents, n'hésitez pas à les consulter. La réception des étudiants a lieu le mardi et le vendredi, de 10h à 12h et de 14h à 16h.
- **Les différentes équipes** possèdent différents locaux dispersés dans les différents locaux de l'Université Paris 1. L'usage de ces locaux varie beaucoup d'une équipe à l'autre... là aussi, allez voir, renseignez vous.
- Pour les salariés de l'Université (doctorants contractuels, moniteurs, ATER, chargés de cours...), il importe aussi de connaître les **bureaux des ressources humaines de l'Université Paris 1**, qui se situent au Centre Panthéon, au 4^e étage.

c) Les lieux, bis : les bibliothèques

Vous l'avez constaté, à part la salle des doctorants de Tolbiac, les doctorants de notre ED, de même que l'essentiel des enseignants de l'UFR, ne possèdent pas de lieu dédié pour travailler. Plusieurs solutions, donc : la salle des doctorants de Tolbiac / travailler chez soi / travailler en bibliothèque/ faire un peu tout cela.

En ce qui concerne les bibliothèques, il y en a évidemment un grand nombre à Paris. Voici

une petite liste pour vous aider à trouver votre bonheur : la Bibliothèque Nationale de France François Mitterrand (dite BNF)³, la bibliothèque de l'Arsenal⁴, la Bibliothèque de la Sorbonne (qui va rouvrir début octobre 2013 – et permet désormais un accès libre partiel des chercheurs aux réserves), la bibliothèque de l'Ufr de philosophie (i.e. Bibliothèque Cuzin), la Bibliothèque Sainte Geneviève⁵, la Bibliothèque de Beaubourg, toutes les bibliothèques de la ville de Paris⁶, et bien sûr toutes les bibliothèques de toutes les universités et de tous les centres de recherche de Paris, qui permettent des accès plus ou moins libres et offrent de plus ou moins grandes possibilités d'emprunt et de consultation des livres⁷.

d) Les réunions

Chaque année, **l'ED organise une réunion de rentrée** qui a en fait lieu en février de manière à permettre à tous les nouveaux arrivants (parfois inscrits très tardivement) d'y prendre part. La directrice y présente le fonctionnement de l'ED, ainsi que les projets en cours (Doctorales, nouvelles formations...), et il y est procédé à l'élection des nouveaux représentants des doctorants (nombre variable, de 1 à 4, selon les circonstances : thèses soutenues...). C'est la réunion à laquelle sont convoqués tous les doctorants.

Par ailleurs, le **Conseil de l'ED** est convoqué plusieurs fois par an, afin d'examiner (et de régler, idéalement) toutes les questions relatives au fonctionnement de l'ED, dont les demandes de financement, et d'attribuer, une fois par an, les contrats doctoraux et les missions d'enseignement aux doctorants ou nouveaux doctorants qui auraient candidaté. Les quatre représentants des doctorants y représentent (...) l'ensemble des doctorants : si vous souhaitez qu'y soit abordé tel ou tel problème, n'hésitez pas à écrire à vos représentants !

En outre, **diverses réunions de rentrée** sont organisées **à l'intention de ceux qui vont enseigner à Paris 1 chaque année.**

- Il y a d'une part la **réunion de rentrée des enseignants de la licence de philosophie**, qui a lieu chaque année en septembre à Tolbiac (Attention : pour ceux qui n'enseignent qu'au second semestre, il n'y aura pas de réunion de rattrapage au début du S2 ! Si vous voulez venir, venez au début du 1^{er} semestre). Les doctorants concernés sont normalement prévenus par mail.
- Par ailleurs, une **réunion de rentrée** à visée « pédagogique » est organisée depuis la rentrée 2013 **à l'intention des nouveaux ATER et moniteurs de Paris 1 dans le cadre du CIES**. Là encore, vous devez avoir reçu un mail, du CIES directement ou de vos représentants, vous prévenant de cet événement.

Enfin, **l'UFR de philosophie** dans son ensemble se réunit lui-même en **assemblée générale** plusieurs fois par an. N'y sont pas convoqués tous les doctorants mais tous les personnels enseignants-chercheurs et chercheurs affectés ou mis à disposition de l'UFR ou de

³ Si vous êtes angoissés rien que d'y penser, c'est normal, elle a été faite pour cela (i.e. écraser le pauvre chercheur sous la masse du savoir dominateur.) Cf, sur sa « violence institutionnalisée », Patrick Boucheron, *Faire profession d'historien*, Publications de la Sorbonne, 2010, pp. 89-91. Cela n'empêche évidemment pas beaucoup de doctorants de notre ED d'y travailler avec le plus grand profit. Disposer de tous les livres des réserves en 30 minutes sur sa table, ce peut être appréciable.

⁴ Tellement plus douce et tendre.

⁵ Regard privilégié sur la jeunesse étudiante dorée, mais dispose tout de même d'un fond très précieux car elle est « associée de la BNF pour le dépôt légal éditeur » dans certaines disciplines (surtout les sciences humaines).

⁶ Catalogue philosophique fourni, notamment si l'on prend en compte la possibilité de faire venir des ouvrages d'autres bibliothèques ou de la réserve centrale.

⁷ Pour tout cela, voir le Sudoc.

ses équipes associées, et donc uniquement les doctorants contractuels. En revanche, tous les doctorants sont en principe conviés aux réunions organisées par chacune des équipes.

e) Les colloques, les journées d'étude, les séminaires

Dans chaque équipe, des colloques et des journées d'étude sont organisées, ainsi parfois que des séminaires communs et des séminaires de doctorants. Toutes les informations peuvent en principe être trouvées sur les sites internet de chacune de ces composantes. Citons par exemple les séminaires annuels du Chspm et de Nosophi ainsi que les journées doctorales organisées deux ou trois fois par an dans le cadre de Phico. Ces séances sont évidemment l'occasion de rencontrer les chercheurs et les doctorants de vos équipes, ainsi que de présenter vos travaux (toujours douloureux, mais toujours utile). Renseignez-vous !

Par ailleurs, des journées doctorales rassemblant l'ensemble des doctorants de l'école doctorale, les **Doctorales** (<http://edph.univ-paris1.fr/doctorales.html>), sont organisées chaque année au printemps (fin mai). Elles sont aussi l'occasion de rencontres, de discussions et bien sûr, de s'entraîner à exposer ses travaux. Les résumés des interventions sont publiés chaque année dans Philonsorbonne (cf infra). Tout cela est annoncé par mail chaque année... raison de plus pour se tenir à jour.

f) Philonsorbonne

L'ED possède une revue « à comité de lecture », donc de très bonne tenue intellectuelle, Philonsorbonne, qui est faite pour vous donner l'occasion de publier vos travaux tout en les soumettant à une réelle relecture critique (ce qui est en fait une opportunité étonnamment rare, et extrêmement précieuse pour progresser). Informations : <http://edph.univ-paris1.fr/phs.html>

3. Quelques informations pratiques

a) Les droits des étudiants

Doctorant à Paris 1, vous êtes (on l'oublie peut-être parfois) étudiant à Paris 1. A ce titre, vous avez le droit à toutes les ressources offertes aux étudiants de Paris (à l'exception, notable, des bourses sur critères sociaux) : manger au Crous, faire des demandes de logement universitaire⁸ mais aussi consulter gratuitement les médecins et psychologues universitaires, qui sont là pour vous. La vie d'un thésard est parfois difficile matériellement et moralement, n'hésitez pas à en parler et à aller chercher de l'aide auprès de ceux qui sont là pour vous la donner.

b) La vie matérielle du doctorant

Si vous êtes déjà inscrits en thèse, peut-être savez-vous déjà comment vous allez vivre et survivre pendant la durée de votre thèse. Si vous cherchez des moyens de subvenir à vos besoins, voici quelques indications :

- Il existe tout d'abord les **contrats doctoraux** que l'on peut obtenir dans le cadre de l'ED : le Conseil de l'ED se réunit chaque année pour sélectionner les doctorants qui en bénéficieront. Toutes les informations : <http://edph.univ-paris1.fr/contrat.html>

⁸ Attention, parmi les conditions requises : avoir moins de 28 ans (sauf pour la Cité Universitaire : <http://www.ciup.fr/maisons/houses-admission/>). Pour les conditions « usuelles », cf le site du Crous.

- Il existe par ailleurs des contrats doctoraux associés à des projets de recherche (ANR et autres joyeusetés) ainsi que **diverses allocations et bourses** venant de multiples fondations... Pour s'informer, consulter régulièrement le site de l'ED, très bien renseigné (<http://edph.univ-paris1.fr/contrat.html>) et consulter les mails envoyés par vos représentants (nous faisons suivre, avec l'aide de l'administration de l'ED, toutes les annonces de bourses et de financements dont nous entendons parler).

c) La salle des doctorants

Des ordinateurs, des usuels, des tables... C'est à Tolbiac (centre PMF – Pierre Mendès France, 90 rue de Tolbiac, métro Olympiade, ligne 14), en salle C1908, au 19^e étage, ascenseurs rouges.

d) L'Espace Numérique de Travail (ENT)

L'Université Paris 1 étant totalement 2.0., vous avez, en tant qu'étudiant à Paris 1, accès à un ENT (<https://esup.univ-paris1.fr>). Vous pouvez y accéder avec votre adresse mail Paris 1 et un code que vous avez dû recevoir avec votre carte d'étudiant. Cet ENT peut être jugé tout à fait inutile, mais nous attirons votre attention sur certaines de ses fonctionnalités (très 2.0) :

- Pour tous les doctorants, il permet d'accéder à son dossier universitaire (et donc notamment d'imprimer un certificat de scolarité), à Domino (innombrables ressources électroniques en ligne) mais aussi de modifier sa page personnelle. Si vous jugez utile que l'on puisse trouver sur internet l'intitulé de votre thèse, un bref résumé de celui-ci, une adresse où vous contacter, une liste de vos éventuels travaux, un CV..., cela peut être un bon lieu pour cela. Pour modifier cette page personnelle, connectez vous à votre ENT, puis accédez à l'Intranet, et à l'onglet « Accès mise à jour ». Choisissez enfin, sur la gauche de l'écran, « Modifier ma page personnelle »...
- Pour les moniteurs et les ATER, cet ENT permet aussi d'accéder au service de reprographie par internet (cf infra), d'enregistrer les notes des étudiants en fin de semestre ou encore de créer et modifier un EPI (Espace Pédagogique Interactif, utile pour mettre des documents en ligne... cf la réunion de rentrée organisée par le CIES, qui y est en partie consacré, ainsi que l'aide en ligne, plutôt bien faite).

e) Quelques astuces pour le travail universitaire lui-même

Nourri, photocopié, localisé, il reste bien sûr l'essentiel, la recherche et la rédaction de la thèse. Deux-trois astuces, à la volée :

- Il peut être très utile de s'inscrire à des **listes de diffusion**, grâce auxquelles vous serez au courant des journées d'étude et colloques qui s'organisent dans votre domaine, pour y assister ou y participer, en répondant par exemple aux appels à contribution qui sont diffusés sur ces listes.

En France ou en francophonie, les listes de diffusion en philosophie sont e-metis (pour l'ensemble de la philosophie : [Inscription](#)), theuth (pour l'épistémologie, la philosophie et l'histoire des sciences : [Theuth](#)), antisophia (« liste sélective de discussion philosophique » : [Antisophia](#)), Philoliste (liste sélective également : [Philoliste](#)). A l'échelle européenne, et en anglais, la liste de diffusion la plus importante est the Philos-L list, Philosophy in Europe ([informations](#)), mais il y en a

bien d'autres...

- Il existe bien des **logiciels bibliographiques**. Ne finissez pas votre thèse avant d'avoir découvert Zotero.

f) Pour les moniteurs, quelques conseils

1. Le secrétariat des L1-L2 a rédigé à l'occasion de la rentrée 2013 un document d'accueil des enseignants de L1-L2, une sorte de « **vademecum des moniteurs** », qui contient beaucoup d'informations très utiles (calendrier, modalités des examens...). Si vous ne l'avez pas reçu, n'hésitez pas à écrire au secrétariat pour le récupérer.
2. Les **salles des professeurs** de Tolbiac et de la Sorbonne sont fort utiles pour corriger quelques copies entre deux cours, faire passer un oral à un étudiant, imprimer un texte (méfiance tout de même : l'imprimante manque parfois d'encre, ou de papier, ou les deux)... N'hésitez pas à vous y installer. L'une et l'autre possèdent un code à l'entrée : demandez-le au secrétariat.
3. **Photocopier des polycopiés pour ces étudiants**. Deux procédés :
 - a. En principe, il faut passer commande, suffisamment à l'avance (une petite semaine à la rentrée, moins pendant l'année... à voir/négocier), auprès de la reprographie. Il y a deux centres : Sorbonne ou PMF (8^e étage), que vous pouvez utiliser selon vos souhaits. Vous pouvez passer commande sur place ou par internet. Pour passer commande sur place, demandez avant cela au secrétariat des bons de reprographie tamponnés (prenez-en un paquet au début de l'année, ça évite d'en manquer sans arrêt), à remettre remplis au centre de reprographie. Pour passer commande sur internet, les instructions sont en annexe de ce document. Cf ANNEXE 2 . Vous pouvez ensuite récupérer vos documents sur place pendant les horaires d'ouverture de la reprographie.
 - b. Si vous êtes en retard, il n'est pas totalement impossible de photocopier vous-mêmes vos documents dans le centre de reprographie de PMF. Il faut aller dans le bureau au fond à gauche du service de reprographie, et demander gentiment à la dame qui s'y trouve (et avoir un bon de commande tamponné). Il paraît que cela ne marche pas à tous les coups, donc à réserver aux cas d'urgence.

ANNEXE 1 – Présentation du groupe google des doctorants de philo de P1

NB : Cette annexe est la reprise du message de présentation du groupe par les représentants de doctorants qui l'ont créé, en 2011, i.e. Marion Bernard, Elodie Djordjevic, Bastien Lesage et Esther Rogan.

Ce message concerne le groupe de discussion google commun à tous les doctorants de philosophie de Paris 1 ! Certains d'entre vous disposent peut-être déjà d'un tel outil au sein de leur équipe ou de leur laboratoire et ont l'habitude de sa pratique et des possibilités qu'il offre, rappelons simplement rapidement ici quelques éléments de son fonctionnement et de ce qu'il peut permettre de faire, en espérant que la pratique sera aussi créatrice de nouvelles possibilités, selon vos besoins et envies.

Côté fonctionnement - informations de base pour l'utilisation :

- Pour **accéder à la page** du groupe, il faut aller à cette adresse:

<http://groups.google.com/group/doctorants-de-philosophie-de-paris-1> (ceci est l'**adresse web** du groupe et n'est accessible qu'aux seuls membres de celui-ci, c'est-à-dire aux seuls inscrits)

- Pour **envoyer** un message sur la page du groupe et à l'ensemble de ses membres vous pouvez :

- Ou bien envoyer ce message tout à fait comme vous envoyez un mail, à partir de votre adresse de messagerie, en l'adressant à doctorants-de-philosophie-de-paris-1@googlegroups.com (qui est l'**adresse mail** du groupe - n'oubliez pas qu'en envoyant un message à cette adresse / en mettant cette adresse comme destinataire de votre mail, vous envoyez en réalité ce message à l'ensemble des personnes inscrites au groupe).

Cette solution est la plus simple si vous voulez joindre des documents à votre message. En cas, encore une fois, tout comme un mail "normal", il suffit d'ajouter le document que vous voulez envoyer en pièce jointe.

- Ou bien vous rendre sur la page du groupe (<http://groups.google.com/group/doctorants-de-philosophie-de-paris-1>) puis cliquer sur "Discussions" et "Nouveau message" et enfin rédiger votre message et l'envoyer.

- Pour **répondre** à un message, là encore, vous pouvez :

Ou bien le faire depuis votre messagerie usuelle (vers laquelle, selon le type d'abonnement par défaut, sont également envoyés tous les messages postés sur la page)

Ou bien le faire sur la page web du groupe : en cliquant sur le lien "répondre" en bas du message.

J'attire votre attention sur la **distinction entre "répondre" (tout court) et "répondre à l'auteur"** : si vous choisissez la première option, votre réponse sera visible par l'ensemble du groupe et publiée sur la page, si vous souhaitez seulement répondre à l'auteur, choisissez la seconde option ou bien envoyez votre message à son adresse qui apparaît dans la ligne expéditeur.

- Pour **configurer votre abonnement** au groupe, c'est-à-dire, entre autres, choisir la manière dont vous recevez les mails relatifs au groupe, cliquer sur "Modifier mon abonnement", à gauche, puis sélectionner les options qui ont votre préférence.

- Pour **consulter la liste des membres** et connaître leur adresse mail, de la même façon, cliquer sur "membres" à gauche.

Cependant, cette fonction n'est pas des plus pratiques sur google, c'est pourquoi nous avons parallèlement créé un document google, accessibles à tous les membres du groupe et consultable/modifiable par eux-seuls, qui reprend le tableau "Thèses en cours" présent sur le site de l'Ecole Doctorale. Vous pouvez, si vous le souhaitez, ajouter votre adresse mail dans la colonne du tableau prévue à cet effet.

Des erreurs et de oublis sont sans doute contenus dans ce document, n'hésitez pas à le modifier ! Nous avons pensé que cela pourrait permettre de se contacter directement (sans avoir à passer par le groupe ou par les représentants) entre doctorants partageant un objet de recherche commun et donc de favoriser les échanges et la circulation des informations.

- Côté usage :

- Comme il a été dit lors des élections, "côté représentants des doctorants", nous voulons faire de ce nouveau support un moyen de diffuser plus amplement et plus systématiquement les informations émanant de l'Ecole Doctorale et, par souci de transparence, les décisions prises par le Conseil de l'Ecole Doctorale. Ainsi des comptes-rendus des réunions de celui-ci seront rédigées et publiées ici. Cela pourra aussi servir, le cas échéant, à vous consulter directement sur certains points qui font l'enjeu d'une prochaine réunion. Mais cela doit aussi pouvoir être un moyen, dans l'autre sens, pour que vous puissiez faire remonter des demandes, besoins ou exigences qui vous semblent concerner l'ensemble des doctorants.

[Pour des demandes plus personnelles et particulières, il est sans doute plus opportun d'écrire à l'adresse commune des représentants : representants.doc.philo@gmail.com]

- Cependant, l'idée de la création de ce groupe est aussi de constituer un espace, certes virtuel, qui puisse être celui d'un échange entre doctorants d'une même discipline et d'une même université.

Nous voulons insister sur le fait qu'il s'agit non pas de la propriété des représentants, mais bien d'un **espace et d'un outil communs**, dont nous espérons vivement qu'il fera l'objet d'une appropriation collective par l'ensemble des doctorants.

Rappelons, par ailleurs, que seuls les doctorants sont membres du groupe (aucun professeur n'est inscrit et ne le sera) : vous pouvez donc ici vous formuler librement des demandes d'ordre divers (ce peut être des demandes administratives, mais aussi des demandes plus "scientifiques" comme la soumission d'un problème, des demandes de bibliographie sur tel ou tel point, etc.), diffuser des informations qui vous semblent pertinentes, organiser des événements, lancer des initiatives communes et encore vous exprimer librement.

Les limites de cette liberté sont bien entendu le respect de la "net-étiquette" et nous comptons de plus sur le jugement de chacun concernant l'opportunité de son message : l'envoi de messages exclusivement personnels et qui ne regardent en rien l'ensemble des doctorants est à proscrire.

Sur ce point, de plus amples précisions ne semblent pas nécessaire : encore une fois, gageons que la pratique et l'usage décideront de la nature de la chose !

En espérant que ce nouvel outil puisse vous être utile et dans l'attente de vous lire bientôt !

Bien cordialement,

ANNEXE 2 - Demande de photocopies à distance : mode d'emploi

(strictement réservé aux enseignants, pour usage auprès des étudiants)

Il est désormais possible aux enseignants de Paris I de passer commande de photocopies auprès des services reprographie de Paris I par internet – d'où que ce soit, et à quelque heure que ce soit. Il leur suffit pour cela de se connecter à leur Espace Numérique de Travail (ENT) et de suivre la procédure suivante :

- Connectez-vous à votre ENT, **avec votre adresse mail de prof, pas d'étudiant !**
<https://esup.univ-paris1.fr/render.userLayoutRootNode.uP>
 - Allez dans « Bureau virtuel » > « Reprographie ».
 - Sélectionnez l'atelier d'impression dans lequel vous voulez que les photocopies soient effectuées : Centre Pierre Mendès-France ou Centre Sorbonne à droite « atelier d'impression sélectionné ». Il est possible de faire livrer les photocopies sur un autre site de Paris I.
 - Sélectionnez le type d'impression souhaitée (noir et blanc, couleur, etc.).
 - Donnez un titre à la demande, sélectionnez le nombre de copies souhaitées, sélectionnez le fichier PDF à photocopier (ou convertir le fichier Word en PDF depuis la plate-forme, comme suggéré), cliquez sur « Télécharger » ; une fois le téléchargement effectué, cliquez sur « Suivant », **en bas à droite**.
 - Réglez les paramètres d'impression : recto/verso, A4, etc. Puis cliquez sur « Suivant ».
 - Après avoir vérifié l'aspect final du document, cochez la case « J'approuve », puis cliquez sur « Ajouter à la commande ».
 - Indiquez la date à laquelle vous avez besoin des photocopies (ATTENTION : mieux vaut s'y prendre au moins une semaine à l'avance).
 - Si vous souhaitez faire photocopier un autre document, cliquez sur « Continuer vos demandes d'impression », et recommencer la même procédure ; sinon, cliquez sur « Sortie ».
 - Afin de respecter le droit d'auteur, donnez les « informations CFC » comme demandé (nom de l'auteur, titre de l'ouvrage, édition, etc.) ; RAPPEL sur le droit de reproduction : vous êtes autorisés à photocopier 10% au plus d'un livre (soit environ un chapitre) et 30% d'un numéro de revue. Indiquez si vous souhaitez aller chercher les photocopies au service reprographie (« Enlèvement client ») ou si vous voulez les faire livrer, et sur quel site ; cliquez sur « Sortie ».
 - Il va vous être demandé d'indiquer un mode de paiement pour ces photocopies. Pour « l'unité budgétaire », sélectionnez « Philosophie [910] ». Pour le « Centre financier », sélectionnez « Gestion pédagogique/Fonctionnement général [10FG1] »
 - Toute commande faite depuis un ENT doit être approuvée. Sélectionnez le nom de Luisa Louajed, puis cliquez sur « Suivant ».
 - Une page vous informe que votre demande a été enregistrée et est en cours de traitement. Vous devez recevoir rapidement un mail de confirmation de l'enregistrement, puis de l'approbation de la demande. Si jamais vous ne recevez pas ces mails, retournez sur votre ENT et vérifiez l'état de vos commandes.
- Voilà !